



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR AMNYOS

DOSSIER : AP1_ n° 339

Intitulé du projet : Dispositif « Nouvelle chance » proposant un parcours éducatif pour les collégiens exclus temporairement, décrocheurs et absents

Porteur du projet : PEP 78

Evaluateur du projet :

CABINET AMNYOS CONSULTANTS

Responsable de l'évaluation : Olivier MERIAUX et Julie PLASSAT

Tél. : 0811.06.06.66

Email : olivier.meriaux@amnyos.com / julie.plassat@amnyos.com

Région(s) d'expérimentation : Yvelines

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : septembre 2009

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

L'évaluation du Dispositif Nouvelle Chance (DNC) est menée conjointement par le Secrétariat général du Comité Interministériel des Villes (CIV) et par notre Cabinet, Amnyos Consultants selon deux volets complémentaires :

- **Un volet d'étude d'impact qui mesure l'efficacité du dispositif.** Ce volet vise à comparer les résultats d'un groupe d'élèves bénéficiaires du projet à un groupe d'élèves témoin, effets sur les situations visées, en fonction des objectifs tels qu'ils sont définis dans le projet (volet réalisé par le CIV).
- **Un deuxième volet**, réalisé par notre Cabinet, qui constitue l'objet de cette présente note, **portant :**
 - **d'une part sur les conditions de mise en œuvre du dispositif** et ses effets sur l'optimisation de l'organisation des interventions de l'ensemble des partenaires impliqués dans le dispositif
 - **d'autre part sur les conditions d'association des parents des élèves bénéficiaires** dans le cadre du dispositif, et leurs effets sur la relation triangulaire parents/ enfants/ Collège.

Cinq questions évaluatives ont été retenues en accord avec le porteur de projet :

1. Les modalités de pilotage, de coordination et d'animation du projet sont-elles calibrées de manière à donner aux différents acteurs impliqués dans le dispositif une visibilité maximale sur le contexte de mise en œuvre du dispositif, son contenu, son évolution et faciliter l'appropriation des enjeux poursuivis ?
2. Les conditions matérielles de prise en charge des élèves, les choix techniques, organisationnels et de contenu d'intervention ont-ils permis d'assurer un déploiement du dispositif conforme aux objectifs fixés au plan partenarial?
3. En quoi les modalités d'association des parents au dispositif influent-elles favorablement sur la relation triangulaire parents /enfant/ collège?
4. La mise en place du dispositif favorise-t-elle une évolution des perceptions mutuelles et pratiques professionnelles des différents acteurs impliqués?
5. Le dispositif a-t-il réussi à trouver sa place parmi les politiques et dispositifs de lutte contre l'absentéisme, l'échec et/ ou le décrochage scolaire existant par ailleurs et constituer une réelle plus-value ?

Pour chacune de ces questions, **une série de critères et indicateurs d'évaluation, reposant à la fois sur une approche quantitative et qualitative**, ont été associés.

En termes de méthodologie de travail, les outils d'investigation suivants ont été retenus pour l'année 1 :

- Entretiens semi-directifs individuels approfondis avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire (Educatrice spécialisée, assistante pédagogique, enseignants, Conseiller d'orientation psychologue, intervenants extérieurs), la direction du Collège (Principal et Principale adjointe) et l'assistante sociale du Collège.
- Entretiens individuels avec les collaborateurs extérieurs (responsables des lieux d'accueil de stage pour les plus de 14 ans).
- Le Cabinet Amnyos participera également en tant qu'observateur à un des Conseils des sages au moment des délibérations portant sur la sélection des élèves pour l'entrée dans le dispositif DNC. Il rencontrera à cette occasion (en amont ou en aval de la réunion) 1 à 2 membres du Conseil des sages pour un entretien semi-directif approfondi.

En ce qui concerne les conditions d'association des parents, la méthodologie suivante avait été programmée en année 1 :

- Envoi d'un questionnaire court par courrier à l'ensemble des parents des élèves ayant bénéficié du DNC au cours de l'année 2009/2010.
- En fonction de la disponibilité des parents, des entretiens individuels ont également été envisagés.

Entre mars et juillet 2010, deux réunions de travail ont été organisées avec les PEP 78 de manière enrichir l'analyse et mettre en débat les premiers enseignements de l'évaluation. Des entretiens individuels ont également été conduits avec la Présidente, le Directeur et la chargée de mission PEP78.

Pour l'année 2 et 3, en accord avec le porteur de projet et suites aux réunions du comité de pilotage, il a ainsi été défini le recours à :

- une enquête par questionnaire (format papier) à destination de l'ensemble des enseignants du Collège, qui sera distribuée sous format papier dans leurs boîtes aux lettres et collectée par le Principal adjoint du Collège avant d'être transmise pour analyse à Amnyos
- une série d'entretiens semi-directifs individuels approfondis avec l'éducateur et le référent vie scolaire, les intervenants extérieurs, la direction du Collège et l'assistante sociale du Collège.
- une enquête par questionnaire auprès des parents.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

Les conclusions évaluatives pour l'année 1 ont été présentées au Comité de pilotage de la mission le 16 septembre 2010. Un rapport intermédiaire sous format powerpoint a été mis à disposition du porteur de projet en septembre 2010. Il incluait des axes d'amélioration du dispositif pour l'année 2 ainsi que plusieurs scénarios d'aménagement du dispositif pour l'année 2.

A l'issue de la première année d'expérimentation, les principaux enseignements sont les suivants :

Sur le plan stratégique et du pilotage

- D'un dispositif qui devait initialement (au moment du dépôt de projet auprès du FEJ) transformer le temps d'exclusion en temps d'apprentissage et de réflexion avec une cible précise (les exclus), le DNC est devenu, à la demande de l'Inspection académique en septembre 2009, un dispositif largement ouvert (exclus, absents, décrocheurs) aux contours plus flous. **Cet élargissement de la « cible » a généré des difficultés de compréhension du dispositif par les parties prenantes (enseignants, parents, et enfants eux-mêmes) et de fortes tensions entre des objectifs difficiles à concilier, qui n'ont, à ce jour, pas été dépassées :**
 - Comment adapter le contenu des interventions à des élèves qui ne présentent pas les mêmes difficultés ?
 - Sanction ou mesure éducative?
 - Dispositif « nouvelle chance »? Ou dispositif « dernière chance »?
 - Sanction ET DNC ou sanction OU DNC?

De plus, cette évolution ne s'est accompagnée ni d'une révision à la baisse des ambitions affichées par les partenaires, ni de modifications significatives au niveau de l'emploi du temps et du contenu des interventions. **Cette évolution a fait du DNC sur le papier un dispositif aussi ambitieux que la Classe relais sur un temps d'intervention nettement plus contraint d'où plusieurs conséquences lourdes et préjudiciables au dispositif mais**

aussi à ses porteurs : perte de cohérence du projet, perte de crédibilité des porteurs de projet, une forme de mise en « concurrence » des dispositifs DNC et Classe relais notamment. Cette « proximité » entre les deux dispositifs n'est probablement pas sans générer des effets pervers. On notera le très faible recours au dispositif *Classe relais* sur l'année 2009/2010 (2 élèves positionnés). Les critères de positionnement et l'articulation des interventions au sein de ces dispositifs sont à affiner en année 2.

- En ce qui concerne le pilotage du dispositif (dimension stratégique), **les différents partenariats ont été formalisés dans le cadre de conventions ad'hoc. Certains éléments restent toutefois à clarifier** à ce stade, notamment :
 - **le périmètre des interventions de chacun des membres de l'équipe projet** (Direction PEP, Chargée de mission PEP, éducateur PEP, Equipe de direction collège) ;
 - **l'articulation des interventions de certains professionnels** (éducateur PEP, Assistante sociale, Conseillère en Orientation Psychologue rattachées au Collège), qui reste à organiser et formaliser au plan institutionnel ;
 - **le circuit et le processus de décisions** (qui décide des aménagements apportés au dispositif ? selon quelles modalités ? quelle est la procédure de positionnement des élèves dans le dispositif ?) qui reste à ce jour instable et peu lisible ce qui n'est pas sans générer un sentiment d'opacité qui nuit au dispositif lui-même.

- Le volet communication en direction des enseignants est apparu sous-dimensionné et à l'origine de nombreuses tensions et incompréhensions qui ont nuit au bon fonctionnement du dispositif. La **communication orchestrée par les porteurs de projet en direction de l'équipe enseignante au moment du lancement du dispositif a été perçue par les parties prenantes comme « maladroite », « tardive »**, dans un contexte du départ du centre de pilotage d'une Classe relais initialement rattachée au Collège Romain Rolland vers un autre établissement de l'Académie. Essentiellement basée sur l'oral et peu homogène, elle a par ailleurs été **insuffisamment axée sur le caractère expérimental de la démarche** engagée et transparente. Ces difficultés de communication ont perduré tout au long de la première année de mise en œuvre entre les porteurs de projets et les professionnels (plus particulièrement l'équipe enseignante) et sont à l'origine d'une appréhension du dispositif incomplète voire erronée, qui a nuit à l'adhésion des professionnels.

Sur le plan opérationnel

- En ce qui concerne la relation aux parents :
 - **Le processus amont d'information et d'association des familles des élèves pressentis pour intégrer le DNC a favorisé l'implication et l'adhésion des parents au dispositif** (quasiment aucun refus de la part des parents quant à l'entrée dans le DNC, à ce stade de l'expérimentation). Les parents ayant répondu à l'enquête par questionnaire¹ ont témoigné de leur satisfaction quant :
 - à la clarté de l'information délivrée lors des temps d'entretien ;
 - aux relations avec leurs interlocuteurs PEP / Collège dans le cadre du DNC ;
 - aux modalités de suivi du jeune pendant son passage dans le dispositif.

 - **Les dispositions prises dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif en direction des parents (modalités d'information et d'implication) vont dans le sens des dispositions prises par ailleurs par le Collège pour construire et consolider les relations avec les parents et favoriser leur implication dans la vie scolaire de leur(s) enfant(s)** (remise des bulletins en mains propres...). **L'apport**

¹ Attention: seuls 7 familles ont répondu à l'enquête.

du DNC se situe essentiellement dans la médiation fondamentale entre enfant et parents (action en direction des parents démissionnaires, médiation parents/enfants en cas de dialogue rompu ou difficile) **plutôt que dans une médiation parents / collègue** déjà établie par ailleurs, avec un double objectif :

- Faire prendre conscience des problèmes et de leur nature ;
- Changer l'image négative que certains parents ont de leur enfant en apportant le témoignage des professionnels engagés dans le dispositif et en pointant les potentialités des enfants.

- En ce qui concerne les conditions d'accueil et de prise en charge des élèves :
 - **Les conditions d'accueil des élèves sont sécurisées et apparaissent satisfaisantes**, tout comme les conditions de travail de l'éducateur PEP78 sur site. Des moyens matériels (fonds documentaires, matériaux pédagogiques, jeux éducatifs...) ont également été mis progressivement à disposition des intervenants.
 - **Le suivi des élèves par l'intervenant PEP sur site au-delà de leur semaine de passage dans le DNC est largement valorisé par l'ensemble des personnes interrogées, décrit comme « efficace » et « indispensable »**. Des aménagements restent toutefois à apporter de manière à renforcer le dialogue et la restitution aux parents à l'issue du passage dans le dispositif.
- En ce qui concerne la relation aux professionnels intervenants dans le cadre du dispositif, on retiendra **en année 1 un défaut d'animation de l'équipe pluridisciplinaire** qui reste à ce stade une équipe « virtuelle ». Si les collaborateurs (lieux de stage) confirment leur satisfaction sur le plan du dialogue avec les porteurs de projet (information, coordination) les membres de l'équipe pluridisciplinaire sont nombreux à exprimer des points d'insatisfaction (insuffisances sur le plan de l'animation de l'équipe, l'analyse et échange de pratiques, la co-construction des modalités de fonctionnement du dispositif...)

CERTIFICAT :

Je soussignée, Julie PLASSAT (P/O Olivier Mériaux), responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n°339, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 31 janvier 2011

Signature :